

**Communauté de Communes
Thiers Dore et Montagne**

Conseillers en exercice :

58

Conseillers présents :

50

Suppléants ayant voix
délibérantes :

1

Conseillers représentés :

5

Total votants :

56

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 DECEMBRE 2017 A 19H00

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président. Date de la convocation : 6 décembre 2017

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 13 décembre 2017 à 19h00, avenue du Général De Gaulle – 63300 THIERS.**Conseiller.e.s présent.e.s :**

Daniel LAFAY, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Marcel BARGEON, Jean Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Marc DELPOSEN, Jeannine SUAREZ, André IMBERDIS, Thomas BARNERIAS, Daniel BERTHUCAT, Gérard GRILLE, Jean-Louis GADOUX, Aline LEBREF, Beatrice ADAMY, Michel GONIN, Eric CABROLIER, Serge PERCHE, Jacques COUDOUR, Patrick SAUZEDDE, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, Patrick SOLEILLANT, Bernard GARCIA, Daniel BALISONI, Philippe OSSEDAT, Frédérique BARADUC, Serge FAYET, Paul PERRIN, Serge THEALLIER, Nicole GIRY, Stéphane RODIER, Martine MUNOZ, Paul SABATIER, Hélène BOUDON, Gérard BAUREZ, Marie-Noëlle BONNARD, Benoit GENEIX, Jacqueline MALOCHET, Thierry DEGLON, Claude GOUILLON-CHENOT, Françoise SCHULZ, Thierry BARTHELEMY, Farida LAÏD, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Catherine MAZELLIER à Jeannine SUAREZ
Philippe CAYRE à Christiane SAMSON
Carine BRODIN à Claude GOUILLON-CHENOT
Abdelhraman MEFTAH à Nicole GIRY
Ghislaine DUBIEN à Sylvie CHAUNY

Conseiller.e.s absent.e.s : Didier ROMEUF, Claude NOWOTNY, Jany BROUSSE**Conseillère suppléante ayant voix délibérante :** Joëlle MYE**Secrétaire de séance :** Hélène BOUDON**Programme d'Intérêt Général (PIG) 2016-2021 : demandes de subventions
DÉLIBÉRATION N° 20171213-33*****Rapporteuse : Christiane SAMSON, Vice-Présidente***

Vu la délibération de la Communauté de Communes de la Montagne Thiernoise n° 40 du 3 mai 2016 approuvant la signature de la convention avec l'Etat et l'ANAH pour la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général ;

Vu la convention de Programme d'Intérêt Général de la Montagne Thiernoise n° 063-02-16 du 1^{er} juin 2016 signée entre l'Etat, l'ANAH et la communauté de communes de la Montagne Thiernoise ;

La rapporteur expose que la Communauté de Communes a reçu 4 dossiers de demandes de subventions pour des travaux d'amélioration de l'habitat dans le cadre du P.I.G. Habitat de la Montagne Thiernoise.

Ces dossiers sont établis sur des montants prévisionnels ; ils concernent :

Nom /prénom	Commune	Montant HT des travaux subventionnables	Taux d'intervention	Subvention CCTDM
ALBENQUE Yves	Chabreloche	11 176,00 €	10 % + 500 € (locatif dégradé et précarité énergétique)	1 618 €
AIBOUT Ammar	La Monnerie Le Montel	6 623,00 €	10 % + 500 € (précarité énergétique)	1 162 €
BEAUVOIR Colette	Chabreloche	2 856,00 €	20 % (sécurité et salubrité)	571 €
BARTON Sarah	Saint-Victor- Montvianeix	50 000,00 €	20 % + 500 € (logement insalubre et précarité énergétique)	10 500 €
TOTAL		70 655,00 €	/	13 851 €

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Décide** d'attribuer les subventions aux propriétaires concernés telles que décrites ci-dessus dont le montant total s'élève à **13 851,00 €**.
- **Décide** de régler les subventions aux propriétaires après vérification des travaux ainsi que sur présentation des factures acquittées.

TOTAL VOTANTS : 56 = Conseillers Présents : 50 + Représentés : 6 Non-participation
TOTAL DES VOIX EXPRIMEES : 56 = Pour : 56 Contre :
Abstention :

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,



Tony BERNARD,
Maire de Châteldon